Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 022-200022739-20261013-DEL_2026_10_34-DE

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le mardi 13 octobre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans les locaux de l'EHPAD Les Magnolias, 16 rue de Traou Meledern à Pontrieux, sous la Présidence de Monsieur Vincent LE MEAUX

Etaient présents les Administrateurs suivants :
BINOT Marie-Christine; DELHOMMEAU Sylvie; IZEM Zora; JOBIC Cyril; GÉLARD Marie-Yvonne; GUERVILLY Olivier; LE BIHAN Christophe; LE GOAZIOU Anthony; LE MEAUX Vincent; PEUCH Pierre; PUILLANDRE Elisabeth; TANGUY Béatrice ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

Administrateurs absents :

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

En exercice : 13
Présents : 13
Absents : 0
Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 8 octobre 2026

Madame Elisabeth PUILLANDRE, administratrice, a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le 27/10/2026
ID : 022-200022739-20261013-DEL_2026_10_34-DE

DEL2026_10_34	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION EHPAD – TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la dernière délibération du Conseil d'administration en date du 29 septembre 2019 portant approbation du tableau des effectifs ;

Considérant que le tableau des effectifs constitue un document de référence permettant de recenser l'ensemble des emplois de l'établissement, en précisant leur nature, leur quotité de travail et leur positionnement au sein de l'organisation ;

Considérant que la dernière version du tableau des effectifs approuvée par le Conseil d'administration date du 29 septembre 2019 et qu'une actualisation de ce document est nécessaire afin de disposer d'une vision fidèle et actualisée des emplois de l'établissement ;

Considérant qu'un travail de reconstitution et de mise à jour du tableau des effectifs a été engagé afin de sécuriser la gestion des ressources humaines et de garantir la cohérence entre l'organisation des services, les emplois créés par délibération et les postes effectivement pourvus ;

Considérant que le tableau des effectifs présenté a été élaboré à partir des données administratives, organisationnelles et réglementaires disponibles au sein de l'établissement, puis consolidé avec les services concernés afin de refléter au mieux la situation actuelle de l'EHPAD ;

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tableau des effectifs de l'établissement présenté en séance ;
- **PRÉCISE** que ce tableau constitue désormais le document de référence pour le suivi des emplois de l'établissement, sous réserve des modifications ultérieures régulièrement approuvées par délibération ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

C.I.A.S. GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION